



L'AGROÉCOLOGIE



Une opportunité pour l'élevage en province de Luxembourg

A l'occasion de son assemblée générale, le Comice agricole de la Semois ardennaise qui compte 140 membres, a donné la parole, d'une part, à Philippe Baret, professeur et Doyen de la Faculté des bioingénieurs de l'UCLouvain, et, d'autre part, à Isabelle Martin agricultrice à Rossart qui est un des villages composant la Commune de Bertrix.

Ir. J. Flaba

AUTONOMIES ET AGRICULTURES DURABLES

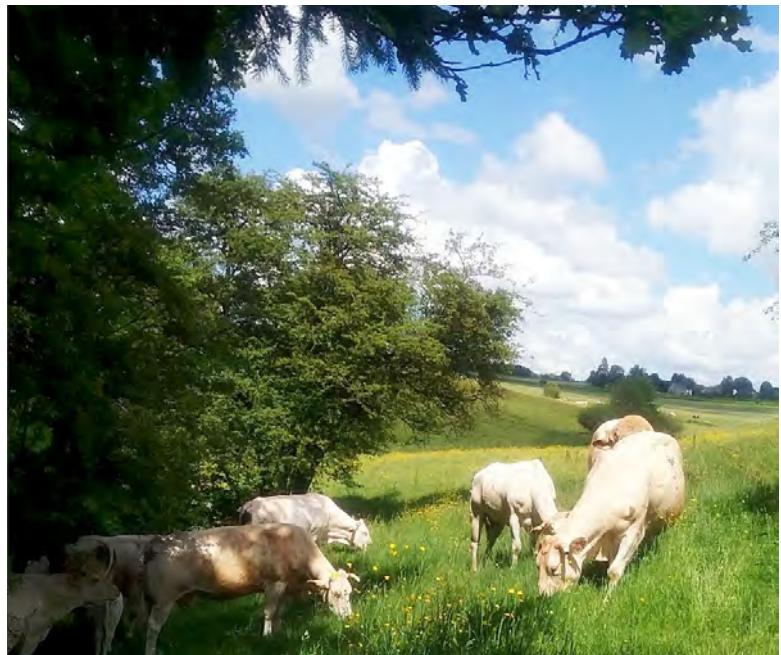


Le professeur Baret a intitulé son exposé « Plus d'autonomies pour des agricultures plus durables ». Avec ses collaborateurs, il a mené une réflexion en partant du constat que l'agriculture, aussi bien des pays développés que des pays en développement, vit une période extrêmement difficile en raison de niveaux de prix qui ne permettent pas à la toute grande majorité des agriculteurs de vivre décemment de leur travail, et ce bien que ceux qui détiennent des animaux travaillent tous les jours de l'année et les autres de manière intensive.

A travers la plupart des pays du monde, l'agriculture est confrontée aux marchés mondiaux qui mettent tous les producteurs en concurrence, que ce soit le paysan africain produisant du cacao pour de grandes multinationales, ou l'agriculteur wallon qui doit supporter la compétition que lui livrent les farmers du midwest américain ou les producteurs de viande des vastes espaces sud-américains.

La « révolution verte » est bien entendu passée par là, mais après avoir fait progresser les rendements de manière importante, elle a fini par trouver ses limites dans la stagnation des rendements, les problèmes environnementaux et les niveaux des prix payés aux producteurs totalement insuffisants.

Par ailleurs, les limites planétaires apparaissent chaque jour comme étant de plus en plus réelles à travers, notamment, le changement climatique dont les conséquences pour la planète et les espèces vivantes (êtres humains, animaux, végétaux, ...) sont considérables, les ressources naturelles non renouvelables qui s'épuisent inexorablement, l'agriculture



Blondes d'Aquitaine dans un paysage ardennais (Isabelle Martin).

qui est consommatrice d'énergies fossiles non renouvelables, ... La fin des illusions ayant trait à la compétitivité conduit à considérer que la compétitivité à tout prix ne constitue en aucun cas une solution pour l'ensemble des agriculteurs de la planète. Les agriculteurs, régulièrement mis en cause et incompris, cherchent à retrouver du sens à leur travail dont la mission principale est de nourrir des milliards d'êtres humains. La population, elle aussi, doit réapprendre que tout ce qu'elle consomme au quotidien trouve son origine dans le travail des agriculteurs.

L'AGROÉCOLOGIE

L'agroécologie qui est présentée comme une solution aux problèmes évoqués ci-dessus, consiste à opérer son système

agricole en harmonie avec la nature et l'environnement, à mettre en place des filières valorisant les potentialités écologiques, économiques et sociales d'un territoire, en s'appuyant sur des approches transdisciplinaires rassemblant des professionnels du monde agricole, des scientifiques, des acteurs de la société et des responsables des politiques publiques.

Cette discipline repose sur 3 principes à savoir :

1. l'agriculture ne peut être réfléchie qu'en termes de système comme ce fut le cas durant plusieurs siècles ;
2. l'agriculture doit retrouver son autonomie de décision et être libérée de la « dictature » du secteur agroalimentaire qui impose les productions, les modalités de culture et d'élevage, des prix garantissant sa propre rentabilité, mais mettant en péril la survie du monde paysan ;
3. la valorisation des synergies entre les producteurs, entre les plantes, entre les plantes et les animaux, entre les animaux, ...

L'orateur cite à titre d'exemple la situation des Pays-Bas qui comptent 65.000 agriculteurs, 6.500 entreprises du secteur agroalimentaire, 5 centrales d'achat, 4.400 supermarchés (petits et grands), 7 millions d'acheteurs, 17,6 millions de consommateurs et un très petit nombre d'agriculteurs hyper-marginalisés inscrivant leur exploitation dans les circuits courts. Ces quelques chiffres illustrent de manière éclatante la toute-puissance des centrales d'achat qui règnent en maître sur tout le commerce des produits agroalimentaires néerlandais. Ce qui est vrai en Hollande vaut bien évidemment pour l'ensemble des pays développés, et notamment la Belgique.

Il plaide pour que les agriculteurs reprennent en main leur destin en envisageant une évolution à la fois individuelle et collective, en fixant un horizon à atteindre en 2050, en définissant une transition du modèle actuel vers le modèle retenu, en mettant en place la diversité des modèles (faire vivre des alliances au sein de l'agriculture, ainsi que des alliances « agriculture – société »), en disant ce qui est impossible et en évoquant ce qui est injuste. Il affirme qu'il faut envisager « de produire moins pour gagner plus, de reconstruire des boucles entre exploitations et entre régions voisines, que les prairies wallonnes pourraient nourrir la Belgique, qu'il faut que les aides de l'Europe ne bénéficient plus à raison de 80 % à 20 % des exploitations, ... ».

DES SCÉNARIOS CHIFFRÉS

Pour illustrer une partie de ses propos, deux tableaux chiffrés exprimant l'évolution de la part des modes de production en culture céréalière selon l'état des lieux en 2015 et selon les horizons 2050 des scénarios sont retenus (voir tableaux 1 et 2).

Pour le secteur animal lié au sol, le seul point développé ci-après concerne les autonomies que les producteurs doivent retrouver. En effet il y a, d'une part, les politiques agricoles, les marchés et filières, et le choix stratégique, et d'autre part, l'autonomie financière, l'autonomie décisionnelle et

Tableau 1 : Part des modes de production en culture céréalière selon l'état des lieux en 2015 et selon les horizons 2050 des scénarios (P. Baret, 2019)

Mode de production	Etat des lieux en 2015	Horizons des scénarios 2050
Agriculture biologique	3 %	7 %
Agriculture écologiquement intensive	9 %	21 %
Agriculture conventionnelle raisonnée	71 %	72 %
Agriculture conventionnelle intensive	18 %	0 %

Tableau 2 : Evolution requise de la part des modes de production pour atteindre une diminution de l'utilisation des produits de protection des plantes de 70 % en 2050 (P. Baret, 2019)

Mode de production	Etat des lieux en 2015	Horizons des scénarios 2050
Agriculture biologique	3 %	42 %
Agriculture écologiquement intensive	9 %	44 %
Agriculture conventionnelle raisonnée	71 %	14 %
Agriculture conventionnelle intensive	18 %	0 %

l'autonomie fourragère. On peut imaginer que les politiques agricoles, les marchés et filières et le choix stratégique donneront aux producteurs une autonomie financière qui leur permettra de retrouver une autonomie décisionnelle et une autonomie fourragère. Il est cependant préférable que ce soit l'autonomie fourragère qui permette à l'éleveur de retrouver son autonomie décisionnelle et, en finale, son autonomie financière.

Ces données et scénarios indiquent clairement que la configuration de l'agriculture en 2050 ne sera pas à l'image de ce qu'elle est aujourd'hui et qu'elle implique des modifications de grandes ampleurs.

EN RÉSUMÉ

Pour conclure, l'orateur déclare que des trajectoires réalistes impliquent que des compromis devront être construits, car réduire notre impact environnemental ne peut se faire qu'en modifiant nos modes de production. Changer nos modes de production s'accompagnera d'une baisse des rendements et de la production totale, et cela aura un triple impact sur la quantité totale d'aliments produits, sur la structure du revenu des agriculteurs, et sur nos choix d'exportation et de compétitivité. En outre, 3 dimensions sont à prendre en compte : nos modes de consommation, la structure du revenu des agricultrices et des agriculteurs, la rémunération du travail.

LES PRAIRIES PERMANENTES EN AGROÉCOLOGIE

Isabelle Martin, agricultrice à Rossart-Bertrix depuis 1994, a explicité sa manière de mettre en œuvre les principes de l'agroécologie dans son exploitation bovine ardennaise.

Après avoir exercé diversité activités professionnelles (ouvrière en boulangerie, employée au Ministère de l'Agriculture, journaliste agricole, employée de banque et guide nature), elle a décidé de réaliser un rêve d'enfance en créant de toutes pièces une exploitation agricole sans passer par une reprise ou le cadre familial. Elle a en outre choisi de baser sa production bovine sur le système herbager le plus simple qui soit : la prairie pâturée par des vaches capables d'allaiter leurs veaux. Elle affirme que « *c'est le travail à la ferme qui a le mieux répondu à mes besoins de nature, à mes vérités existentielles, à mon enracinement géographique, à mes rêves d'enfance* ». Elle poursuit en disant que « *la ferme me permet de vivre en harmonie avec mon environnement naturel tout en dégageant un certain revenu, à défaut d'un revenu certain. La ferme s'inscrit également dans le tissu social et économique du milieu rural. Elle fait vivre plusieurs métiers connexes, tant en amont qu'en aval. Mon salaire serait en concordance avec le nombre d'heures prestées si les services écosystémiques étaient valorisés à leur juste contribution écologique* ».

Elle continue en disant « m'engager en agroécologie, c'est inscrire mon activité agricole dans un modèle agricole DURABLE, en respectant l'équilibre des trois piliers que sont l'écologie, le social et l'économique, sans compromettre le développement des générations futures ».

Les principes qu'elle promeut, elle les a mis en œuvre en détenant une centaine de têtes de la race Blonde d'Aquitaine et en réalisant une quarantaine de vêlages au printemps pour atteindre plus d'autonomie alimentaire. La moitié des génisses servent au renouvellement du troupeau, l'autre

moitié est vendue pour la reproduction afin de leur donner un surcroît de valeur ajoutée. Le premier vêlage a lieu à l'âge de 32-36 mois et le sevrage à l'âge de 7-8 mois. L'intervalle entre vêlages est voisin de 375 jours. Les broutards mâles sont vendus maigres. Les animaux de réforme sont commercialisés maigres ou engrangés à l'herbe en fonction de la saison.

Le foin constitue le fourrage hivernal par excellence bien qu'en Ardenne il soit difficile de bénéficier du climat requis pour le récolter sans pluie. En période hivernale, les animaux sont hébergés dans 3 stabulations libre à litière paillée en pente. Le renouvellement d'air est assuré par la ventilation naturelle. Le paillage et l'affouragement sont réalisés manuellement et le raclage de l'aire à manger est effectué 1 fois par semaine.

CONCLUSION

Selon Isabelle Martin, son modèle agroécologique est le résultat d'un cheminement personnel donnant du sens à son métier qu'elle a intégré dans l'écosystème ardennais. Il lui permet de vivre en harmonie avec la nature. Elle précise qu'il n'est pas transposable en l'état, car il appartient à chacun « d'inventer son propre système ». Elle affirme que chaque agriculteur a le choix « soit de rester sur l'autoroute tracée par le système agro-industriel dominant (aliénation aux intrants, endettement, monocultures énergivores, érosion de la biodiversité, destruction des sols, réchauffement climatique, marchandisation des productions agricoles, standardisation de la nourriture, ...), soit de prendre des chemins de traverse et inventer le futur vers un modèle agricole plus autonome, plus résilient, moins énergivore, en phase avec la souveraineté alimentaire de nos territoires, répondant aux attentes sociétales, ... ».

A chacun de réfléchir à ce que sera son futur et celui de son activité agricole !



Veau élevé sous la mère en servage tardif (Isabelle Martin).